

Publié le 24 octobre 2024

Le plan stratégique « Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général » sur les rails

Dans son discours de clôture du Congrès national des Entreprises publiques locales (Epl), à la fin de la plénière prospective, le président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), Philippe Laurent, a rappelé les principales orientations stratégiques du plan « Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général ». Depuis son adoption en avril dernier par le conseil d'administration et sa publication à l'occasion de la Rencontre nationale des Epl en juin 2024, différents chantiers ont été ouverts par la FedEpl.



Des orientations stratégiques pour continuer d'accompagner le développement des Epl dans les territoires

Le Plan stratégique « Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général » s'inscrit dans la continuité du précédent plan stratégique « Epl Territoires 2020 » et se fixe comme ambition d'accompagner les transitions, multiples, au cours des six prochaines années. Afin de suivre la croissance de l'économie mixte locale, la FedEpl orientera son action suivant quatre axes.

Lire aussi

[« Ambitions 2030 : la feuille de route des entreprises de l'intérêt général » dévoilée à l'occasion de la Rencontre nationale des Epl 2024](#)

Il s'agira premièrement d'intégrer les dynamiques de l'économie mixte locale et notamment d'**adapter le périmètre d'action de la FedEpl pour s'inscrire dans la dynamique européenne et favoriser de nouvelles coopérations autour des collectivités territoriales**. Il s'agira deuxièmement d'incarner et accompagner la diversification de l'économie mixte locale en se concentrant sur l'adhésion et la fidélisation des adhérents pour continuer à être représentatif.

La FedEpl veillera troisièmement à approfondir les partenariats stratégiques avec l'écosystème en veillant à la représentativité des opérateurs et financeurs, en renforçant les coopérations et en valorisant leur engagement dans les Epl. Et elle travaillera quatrièmement à améliorer l'impact et l'attractivité de l'économie mixte locale et à renforcer la visibilité de la FedEpl.

Des concrétisations présentées et des volontés affichées à l'occasion du Congrès national des Epl

Les différentes séquences du Congrès national des Epl ont illustré l'ouverture de travaux et l'engagement de réflexions consécutives à la mise en œuvre du Plan stratégique « Ambitions 2030 ». La publication de l'[Eplscope 2024](#), le baromètre de l'économie mixte locale, a témoigné de **l'ampleur de l'écosystème de l'économie mixte, composé de 1 442 Epl, mais aussi de 554 filiales de Sem, portant le total à 1 996 sociétés sous la maîtrise des collectivités locales**. La présentation du nouvel espace adhérents, le jeudi 10 octobre sur l'espace Salon, a marqué la volonté de la FedEpl de proposer à ses différentes cibles des solutions personnalisables et adaptées à leurs besoins.

Lire aussi

L'espace adhérent de la FedEpl évolue pour regrouper des services dédiés et personnalisés

Le maire de [Sceaux](#) et président de la FedEpl, **Philippe Laurent**, a enfin directement fait écho à l'ambition d'approfondir les partenariats stratégiques avec l'écosystème dans son discours de clôture. Son souhait de construire « un pacte de collaboration solide » avec la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (OPH) pour que les élus locaux continuent d'être au centre des politiques publiques ayant trait au logement social s'inscrit pleinement dans cette perspective. Il en est de même s'agissant de trouver des solutions à la crise de l'aménagement, de la construction et de l'habitat, aux côtés des autres acteurs concernés.

Le prochain Congrès national des Epl, qui aura lieu à Montpellier du 14 au 16 octobre 2025, sera l'occasion de faire un premier point d'étape sur la mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique.

[Découvrez le Plan stratégique « Ambitions 2030 : la feuille de route de l'intérêt général »](#)